



ADMINISTRATION

GRAND-RUE 65
CH-1296 COPPETTÉL 022 960 87 00
FAX 022 960 87 09

Coppet, le 29 avril 2011 (10.01/bb)

*Au Conseil communal de Coppet***Préavis municipal n° 22/2010-2011****Demande de crédit de CHF 125'000.00 pour la réfection de la place du Four**

Municipal responsable : M. Jean-Claude Trotti

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,**Préambule**

La place du Four est en mauvais état depuis plusieurs années et ses nombreuses fissures et autres nids de poule ont régulièrement fait l'objet de réparations grossières.

L'intention de la Municipalité demeure toujours de réaménager l'entier de cet espace, notamment par la suppression d'une grande partie des places de parc qui s'y trouvent en offrant un nombre de places au moins équivalent dans le cadre des futures constructions du Plan de quartier de la rue des Belles-Filles.

Ces dernières n'allant pas voir le jour immédiatement en raison de la procédure nécessaire (élaboration du PQ, mise à l'enquête du PQ, vote du Conseil communal, établissement d'un projet de construction, mise à l'enquête et construction de celui-ci), la Municipalité aimerait dans l'intervalle procéder à la réfection d'une partie de cette place de manière plus sérieuse que les interventions sommaires faites jusqu'à ce jour, lesquelles s'élèvent, pour l'entier de la place, à un coût annuel d'environ CHF 10'000.-- à CHF 15'000.--.

Ces travaux d'entretien doivent poursuivre les objectifs suivants :

- réfection de la partie inférieure de la place qui est la plus dégradée et la plus sollicitée;
- optimisation des travaux en tenant compte d'une durée de vie du parking comprise entre 3 et 5 ans, soit dans l'attente du réaménagement complet de la place;
- respect des exigences suivantes :
 - . aucune suppression de places de parcs;
 - . maintien de l'éclairage public actuel;
 - . dans la mesure du possible, pas de reprise de l'encaissement (couche inférieure supportant le revêtement).



Description des travaux prévus

État actuel

La place du Four a une surface d'environ 1'450 m² pour 38 places de parc.

Le revêtement bitumineux existant est fortement dégradé suite à de nombreuses réparations consécutives à des travaux de fouilles.

L'encaissement de la place étant insuffisant ou endommagé par endroit, le gel et le dégel de cet hiver ont provoqué localement la disparition du revêtement (nid-de-poule) et accéléré sa dégradation.

L'éclairage public existant est constitué de sept lanternes installées sur consoles et fixées aux angles des bâtiments entourant la Place du Four. Cet éclairage est globalement suffisant.

Aménagements proposés

- Réfection totale de la partie inférieure de la place, en particulier l'accès le long de la Grand-Rue, soit environ 400 m².
- Remise à neuf des regards et grilles en mauvais état.
- Remise à neuf du marquage dans la zone des travaux.

Coût

L'estimation des travaux envisagés est la suivante :

- travaux de génie-civil	CHF	90'000.00
- marquage et signalisation	CHF	4'000.00
- honoraires d'ingénieurs (étude, plans et direction de chantier)	CHF	11'000.00
- divers et imprévus (env. 10 %)	CHF	<u>10'000.00</u>
Total HT	CHF	115'000.00
- TVA 8 %	CHF	<u>9'200.00</u>
Total TTC	CHF	124'200.00
Arrondi à	CHF	<u>125'000.00</u>

Financement

Cet investissement sera financé par l'emprunt.

Amortissement

L'amortissement se fera sur une durée de 5 ans.

Charges d'exploitation annuelles

Les travaux prévus devraient empêcher, sur la partie concernée, les interventions quasi annuelles que nous faisons actuellement pour la réparation des dégradations. Dès lors, les charges d'exploitation de ces prochaines années devraient être inférieures à celles d'aujourd'hui.

Conclusion

L'entretien actuel consistant à faire des réparations sommaires des fissures et des nids de poule de la place du Four n'est pas satisfaisant, ce lieu présentant en permanence des emplacements exigeant des interventions.

Le projet ici présenté est une variante tenant compte de la nécessité de trouver une solution durable, au moins pour la partie la plus sollicitée, jusqu'au réaménagement complet de la place qui devrait intervenir avant la fin de la nouvelle législature.

Décision

En conséquence, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

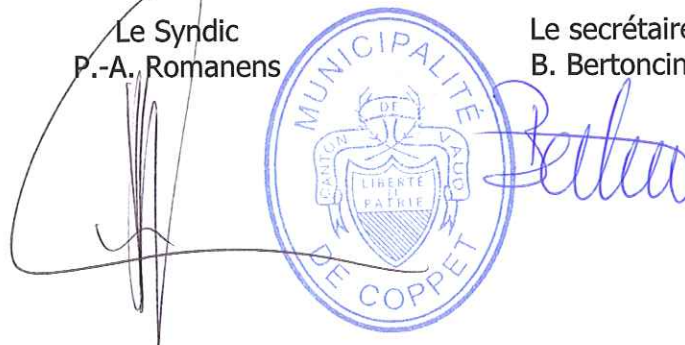
- | | |
|---------|--|
| Vu | le préavis municipal n° 22/2010-2011. |
| Vu | le rapport de la commission du Conseil communal. |
| Attendu | que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour. |
| Décide | <ul style="list-style-type: none">- d'accepter le préavis 22/2010-2011 relatif à une demande de crédit de CHF 125'000.00 pour la réfection de la place du Four;- d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme correspondante. |

Ainsi accepté par la Municipalité
dans sa séance du 2 mai 2011

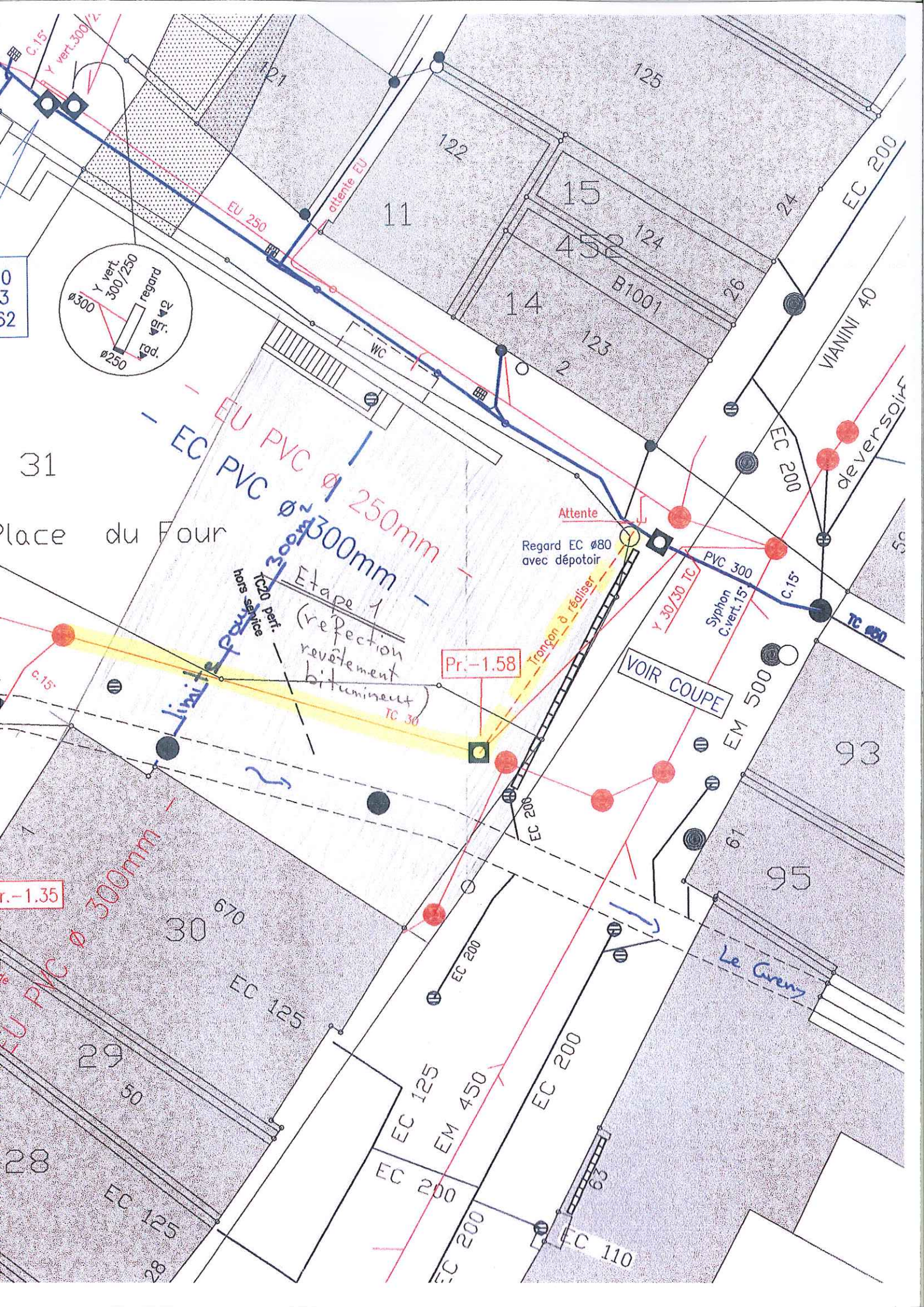
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic
P.-A. Romanens

Le secrétaire
B. Bertoncini



Annexe : plan de situation



0
3
52

31

Place du Four

Pr. -1.35

EU PVC ϕ 300mm

28
29
50
EC 125

EC 125

EU PVC ϕ 250mm
EC PVC ϕ 300mm
Etape 1
(refection revêtement bitumineux)
TC 30
hors service
TC20 perf.

Pr. -1.58

Regard EC ϕ 80 avec dépotoir

VOIR COUPE

Siphon C. vert. 15'

EM 500

93
95

Le Greny

Limite de propriété

30
670
EC 125

EC 200

EC 125

EC 200

EC 200

28

121
122
11

WC

TC 30

EC 200

EC 200

EC 200

EC 125

EM 450

EC 200

EC 200

125
124
15
45
14
123
2

B1001

Tronçon à réaliser

EC 200

EC 200

EC 200

EC 200

EM 450

EC 200

EC 110

125
24
26

VIANINI 40

Attente

EC 200

EC 200

EC 200

EC 200

EM 450

EC 200

EC 110

125
24
26

VIANINI 40

Regard EC ϕ 80 avec dépotoir

EC 200

EC 200

EC 200

EC 200

EM 450

EC 200

EC 110

125
24
26

VIANINI 40

Attente

EC 200

EC 200

EC 200

EC 200

EM 450

EC 200

EC 110

125
24
26

VIANINI 40

Regard EC ϕ 80 avec dépotoir

EC 200

EC 200

EC 200

EC 200

EM 450

EC 200

EC 110

125
24
26

VIANINI 40

Attente

EC 200

EC 200

EC 200

EC 200

EM 450

EC 200

EC 110

125
24
26

VIANINI 40

Attente

EC 200

EC 200

EC 200

EC 200

EM 450

EC 200

EC 110

**RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE D'ETUDIER
LE PREAVIS MUNICIPAL N°22/2010-2011**

Demande de crédit de CHF 125'000.-- pour la réfection de la place du Four

Membres présents : M. Jean Scherzinger, président et rapporteur
Mme Mireille Juillard
M. Gilbert Meylan
M. Jean-Pierre Sage

Membre excusé : Mme Elena Romano

Délégué : M. Jean-Claude Trotti, Municipal

La Commission remercie M. Jean-Claude Trotti pour ses explications.

Coppet, le 17 mai 2011.

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission s'est réunie le mardi 17 mai 2011 dans les locaux de la Maison de Ville pour procéder à l'examen des questions relatives au préavis susmentionné.

Considérations

La place du Four est en mauvais état et de nombreuses fissures et nids de poule ont été réparés grossièrement ces dernières années.

La remise en état représente annuellement un entretien d'environ CHF 10'000.- à 15'000.-

Le projet d'aménagement de la place du Four est lié au plan de quartier de la Rue des Belles-Filles.

La réfection de la partie inférieure de la place du Four, depuis l'angle de la banque à l'angle des escaliers des WC publics est d'une surface d'environ 400 m², ces travaux permettraient l'attente du réaménagement de la place du Four.

Conclusion

Vu ces considérations et à l'unanimité de ses membres présents, la Commission invite le Conseil Communal à approuver les conclusions du préavis N° 22/2010-2011 et d'accorder un crédit d'un montant de CHF 125'000.- pour la remise en état partiel de la place du Four et des réparations sur le restant du parking.

Jean Scherzinger (président)

Mireille Juillard

Gilbert Meylan

~~Jean-Pierre Sage~~